

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE
BRUXELLES
Bruxelles Développement Urbain
Monsieur A. GOFFART, Directeur
Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1

B - 1035 BRUXELLES

Réf. D.U. : 04/pfd/501156
Réf. C.R.M.S. : AVL/KD/BXL-2.2444/s.562
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Boulevard Anspach, rue du Fossé aux Loups, rue de l'Evêque, place de la Monnaie : Centre MONNAIE.
Rénovation des fonctions commerciales, transformation des bureaux en fonction commerciale, rénovation des façades des étages +1 et +2 et placement de 2 enseignes.
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme B. Annegarn à la D.U.)

En réponse à votre lettre du 14 novembre 2014 sous référence, reçue le 14 novembre, nous vous communiquons **les remarques** émises par notre Assemblée, en sa séance du 3 décembre 2014, concernant l'objet susmentionné.

Le projet porte sur la transformation avec augmentation de volume du socle et y compris le niveau -1 du Centre Monnaie, bâtiment érigé entre 1967-1971 par les architectes Cuisinier, Gilson, Polak et Schuiten en remplacement de la Grand Poste.

Formellement, le socle se présente sous forme de deux galettes superposées, de deux niveaux. Le rez-de-chaussée correspond aux commerces et le premier étage, en surplomb, abrite des fonctions administratives. Cet agencement autorise un passage abrité le long des vitrines commerciales situées en pourtour du socle, y compris côté place de la Monnaie, qui épouse assez naturellement une forme concave devant l'opéra.

Le socle abrite une galerie commerciale organisée en croix selon les diagonales du bâtiment et qui fonctionne mal (disparition de commerces, vitrines rendues aveugles, espace médiocre). L'unique sortie piétonne du parking Monnaie y débouche (600 places). Les guichets de la poste, jadis situés au niveau +1 du socle et accessibles depuis la galerie, ont été transférés au rez-de-chaussée de la tour Philips. Les services administratifs de la Ville de Bruxelles sont accessibles depuis le boulevard exclusivement.

Le projet propose de rhabiller et de restructurer l'ensemble du socle, en ce compris l'accès au Métro au niveau -1 et l'accès des piétons au parking Monnaie. La galerie commerciale serait entièrement

supprimée au profit d'une extension sensible des surfaces commerciales qui se prolongeraient également sous le surplomb du 1^{er} niveau : le front bâti serait ainsi avancé aux angles et vers la place de la Monnaie, mais cette fois selon une forme non plus concave mais légèrement convexe, rétrécissant d'autant le passage utile entre la nouvelle façade et les rampes de parking — et ce précisément à l'endroit où le flux piéton est un des plus importants de Bruxelles. Un auvent continu, accentué aux angles, serait rétabli le long des façades, sauf du côté de la place de la Monnaie, face au TRM, où les parois vitrées prendraient quasiment toute la hauteur du socle.

S'il est certain que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, on peut néanmoins s'interroger sur le parti de maximaliser les mètres carrés de commerces au détriment d'espaces jusqu'ici dévolus au public. D'autant que l'aménagement proposé au rez-de-chaussée serait illisible et peu engageant alors que l'on se trouve dans un lieu stratégique du centre historique. En effet, le couloir d'accès au parking public (le seul accès piéton à ce parking) déboucherait sur la sortie de secours de la rue de l'Evêque via un parcours confidentiel en double baïonnette. Une telle circulation posera toujours des problèmes de sécurité, en dépit du contrôle par des caméras et des vigiles.

Ne serait-il pas envisageable de brancher l'accès au parking, les sorties de secours et même l'entrée de métro sur un seul et même axe de circulation, clairement délimité, mettant ces distributions en connexion de manière évidente, le long d'un parcours lisible, sans cul-de-sac ni accidents ?

Par ailleurs, ne pourrait-on profiter du projet de restructuration pour requalifier l'accès vers le métro (par exemple au moyen d'un hall d'accueil abrité) ainsi que l'entrée de l'Administration de la Ville de Bruxelles dont le dispositif gagnerait beaucoup à être revu ?

Enfin, du côté de la place de la Monnaie, là où l'on s'est attaché à superposer des auvents décoratifs (dessin en « S ») au véritable auvent, une réflexion mériterait d'être menée sur l'aspect immatériel du socle faisant face au Théâtre royal de la Monnaie et sur les entrées des commerces qui apparaissent comme noyées indistinctement dans le grand pan vitré des nouvelles façades.

Pour conclure, le projet de restructuration du socle devrait apporter une amélioration durable tant sur le plan architectural et que sur celui de la dynamique urbaine. En raison des enjeux fonctionnels et esthétiques inhérents à la centralité, l'étude mérite dès lors d'être poursuivie en s'attachant à répondre aux questions soulevées ci-dessus.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme S. Valcke ;
- B.D.U. – D.U. : Mme B. Annegarn ;
- Commission de concertation de Bruxelles (par mail) ;
- Monsieur G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine (par mail).